



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 1983

Lure – Quartier Saint-Quentin

Fouille (1982-1983)

Jean-Paul Jacob



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/27374>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Michel Py, Jean-Paul Jacob, « Lure – Quartier Saint-Quentin » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 20 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/27374>

Ce document a été généré automatiquement le 20 août 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

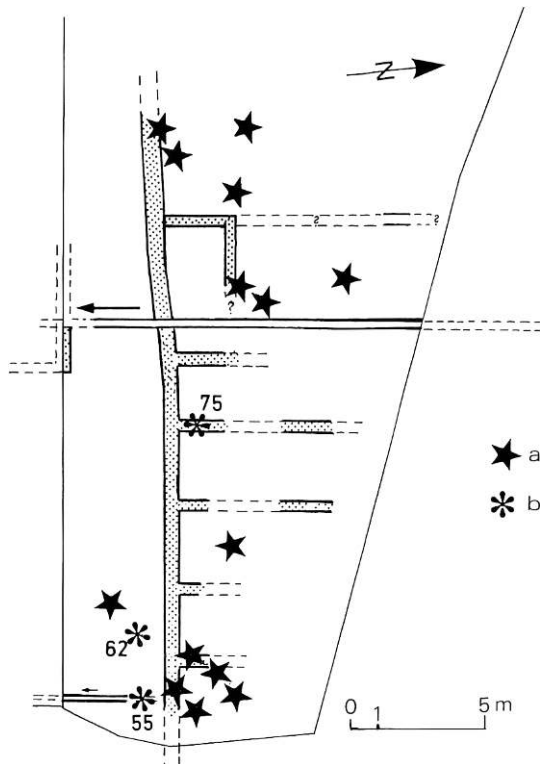
Lure – Quartier Saint-Quentin

Fouille (1982-1983)

Jean-Paul Jacob

- 1 L'urbanisation du quartier de Saint-Quentin qui occupe dans le bassin alluvial de l'Ognon une légère éminence non inondable, a motivé des fouilles de sauvetage. Le site paraît avoir été occupé, sans interruption, depuis la période gallo-romaine jusqu'au XVIII^e s.
- 2 Les travaux réalisés en 1982 et 1983 ont mis en évidence la stratigraphie du site, livré des éléments du plan d'un bâtiment gallo-romain et révélé 17 nouvelles sépultures (fig. 1).

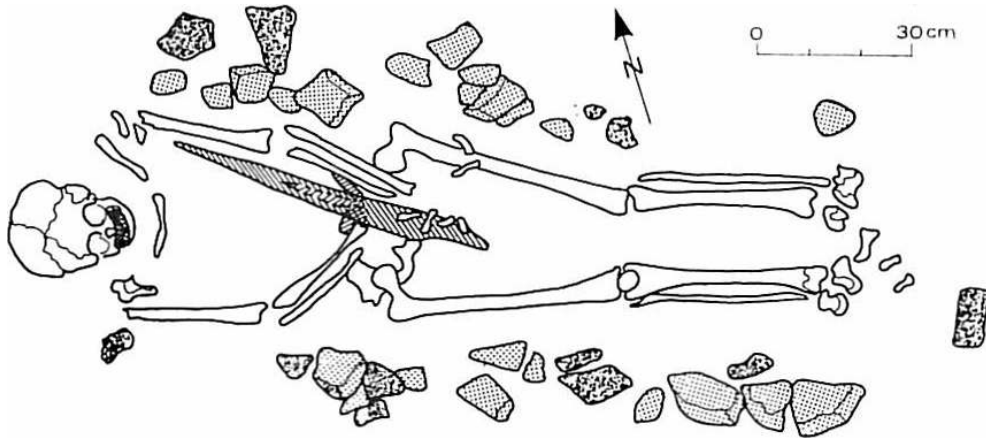
Fig. 1 – Sépultures et bâtiment gallo-romain fouillés en 1982-1983



A, sépulture ; **B**, sépulture avec mobilier mérovingien.

Dessin : M. Py.

- 3 Trois phases d'occupation gallo-romaine, difficilement datables pour l'instant, ont été repérées dans la zone fouillée. À la première phase, datant certainement du 1^{er} s., ne correspond aucun bâtiment connu. On rencontre seulement une couche riche en céramiques indigènes et en fragments d'amphores. La seconde phase s'étend de la construction d'un important bâtiment de la villa, dont un mur est déjà constitué de matériaux en réemploi, à sa destruction par arasement des murs, prélèvement des matériaux et remblaiement du terrain. Enfin, la troisième phase est caractérisée par une reconstruction qui utilise des matériaux de récupération dont l'exemple le plus typique est un caniveau, destiné à évacuer les eaux pluviales, constitué de *tegulae* entières ou fragmentées.
- 4 Les éléments reconnus du bâtiment gallo-romain, sont constitués par un grand mur, bien fondé, orienté est-ouest, et par toute une série de murs de refend, presque sans fondation, qui délimitent des salles de 2,30 m à 2,60 m de large. La fouille de 1982 a révélé l'angle d'un bâtiment similaire situé au sud du premier. Ces deux constructions devaient occuper la partie sud de la *pars agraria* d'une grande et riche villa dont on a une idée de l'extension grâce à l'observation permanente des travaux de terrassement effectués dans l'ensemble du quartier Saint-Quentin.
- 5 La majorité des tombes découvertes depuis 1981 peut être datée d'une période allant de la fin du Moyen Âge au xvii^e s. Si la plupart de celles découvertes en 1982-1983 n'échappent pas à cette règle, quelques-unes sont mérovingiennes, telle la sépulture n° 75, bien caractéristique du vii^e s., avec son scramasaxe contenu dans un fourreau, son couteau et sa garniture de ceinture (fig. 2).

Fig. 2 – Sépulture mérovingienne (n° 75) du VII^e s.

Dessin : M. Py.

INDEX

Année de l'opération : 1982, 1983

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSR4b3hzGMi>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtBI3qNVNjJq>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtb1E0Dz7cSX>

sujets <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtNb90Egda4H>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt795b632nWw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtVFfTq3JlGu>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtLEIWWX4Z3O>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtQuZiT5nYY2>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbAjrIqK7Lc>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrttqRMDTN4VE>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtfJZc0WN1Td>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjclbYvph1S>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtqOAKgeSUj4>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtDMPITsUXPY>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwnXO3Ud8U5>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrttDl5P3yNPM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt9qyM2vyjd6>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtTQjmm8BnWW>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSUUdPW04Ht>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJ0ogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtOA7J729U5c>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

AUTEURS

JEAN-PAUL JACOB

Directeur de la Circonscription de Franche-Comté